

3

la Campagne, où souvent les pecheurs trouvent moyen d'avoir l'absolution des Prestres qui ne les connoissent point, & que l'on va trouver durant leur voyage. Nous déclarons que nôtre intention est que les Confesseurs Seculiers & Reguliers de ce Diocese qui feront voyage, ne confessent librement que dans les Missions où il n'y aura point de Missionnaire résident, afin que ceux qui sont abandonnés par la rareté des Prestres, ne soient pas privés du secours que les peuples peuvent avoir dans les autres endroits, mais quand ils seront dans les Missions où ils apprendront qu'il y aura des Curés ou Missionnaires résidents; Nous voulons qu'ils n'y confessent pas (hors le Cas d'une extrême nécessité) qu'ils n'en soient priés par les Curés & Missionnaires, & après s'être entretenu avec eux des moyens de faire sortir les pecheurs publics de leurs scandales, ou qu'ils y soient envoyés par nous, ou par nos Grands Vicaires, comme en effet nous promettons d'en envoyer tous les ans dans les principales & plus grandes Paroisses de ce Diocese.

VI.

Nous exhortons les Curés & autres Pasteurs, de tâcher d'engager tous les ans, ou tous les deux ans, quelque Missionnaire extraordinaire pour faire Mission dans leurs Paroisses, ou au moins quelques Confesseurs pour donner plus de liberté à leurs Paroissiens, en les obligeant de s'y adresser.

VII.

Les Curés auront soin de dire la Messe de Paroisse les Dimanches & Fêtes, à l'heure marquée par nos Ordonnances & Statuts Synodaux; de quitter pour cela les Confessions & autres choses où l'on pourroit être occupé, cette fonction publique devant être préférée à toutes les autres bonnes œuvres qu'ils pourroient faire.

VIII.

Ils doivent ne laisser passer aucunes Fêtes & Dimanches sans annoncer la parole de Dieu, d'une maniere claire, intelligible, mais en même temps très courte, l'expérience nous apprenant que les longs Sermons excitent plutôt à l'impatience qu'à la pratique des vertus.

IX.

Nous conjurons les Curés & Missionnaires de se rendre très-fidèles à faire chaque année une retraite pour se renouveler dans l'esprit Ecclesiastique, & se mettre en état de mieux faire leurs fonctions.

X.

Ils doivent être fort soigneux de se fournir des saintes Huilles en